## HERMAN VAN BREDA

## Sauver les phénomènes

LE SAUVETAGE DE L'HÉRITAGE HUSSERLIEN ET LA FONDATION DES ARCHIVES-HUSSERL



ÉDITIONS ALLIA

16, RUE CHARLEMAGNE, PARIS IV<sup>e</sup>

2018

Le présent texte a paru pour la première fois dans Husserl et la pensée moderne/Husserl und das Denken der Neuzeit. Actes du deuxième colloque international de phénoménologie, Krefeld, 1-3 novembre 1956, édités par les soins de Herman L. Van Breda et Jacques Taminiaux. La Haye/Den Haag, Martin Nijhoff, 1959. Les photographies en fin de volume sont publiées avec l'aimable autorisation des Archives-Husserl.

© Éditions Allia, Paris, 2018.

LE 27 avril 1938, après une maladie de plus de cinq mois, Edmund Husserl s'éteignait doucement à Fribourg-en-Brisgau, à l'âge de 79 ans.

Le 15 août de la même année, je me rendis à Fribourg dans l'intention d'inventorier soigneusement et d'étudier toutes les traces de l'œuvre et de l'enseignement de Husserl. l'avais alors 27 ans et je venais de conquérir, à l'Institut supérieur de philosophie de l'université de Louvain, le grade de licencié en philosophie. J'étais d'ailleurs encore inscrit comme étudiant au rôle de cette université; ie voulais en effet v continuer mes études pour l'obtention du grade de docteur en philosophie.

De 1936 à 1938, j'avais consacré le meilleur de mes forces à l'étude de la philosophie husserlienne. Mon mémoire de licence, introduit à Louvain en juin 1938, portait sur les années de formation de Husserl, et contenait en outre une analyse détaillée des travaux publiés par

lui, avant 1914. Ce mémoire était d'ailleurs conçu comme une introduction à une étude plus large sur la réduction phénoménologique, que j'avais l'intention de présenter comme dissertation doctorale. Le but principal de mon

voyage à Fribourg n'était autre que de réunir les documents nécessaires à la rédaction de cette dissertation.

Comme tous les lecteurs attentifs des travaux que Husserl avait publiés vers 1930, j'avais remarqué qu'il y signalait, à plusieurs reprises, l'existence de textes philosophiques, écrits par lui, mais non encore publiés. Il y ajoutait même qu'il avait autorisé la consultation de ces textes à certains de ses disciples de la dernière heure. Ces inédits, affirmait-il enfin, fournissaient des compléments importants pour la compréhension de l'œuvre éditée, et élucidaient toute une série de problèmes que les commentateurs de cette œuvre n'arrivaient pas à résoudre. Lors de mon voyage à Fribourg, je me proposais alors de détecter, au moins en partie, ces inédits pour les utiliser, si possible, dans le travail sur la réduction que j'avais en chantier.

Quelques jours avant mon départ de Louvain, j'avais toutefois conçu un projet d'un tout autre ordre, dont, toujours à l'occasion du même voyage à Fribourg, je me proposais d'envisager la réalisation. Ce projet se rapportait lui aussi aux inédits déjà mentionnés. Mais cette fois-ci il ne s'agissait pas uniquement de les retrouver pour en faire l'étude, mais bien d'en assurer, si possible, la publication.

Il était notoire dans les milieux philosophiques qu'Edmund Husserl était d'origine juive. Il était aisé d'en déduire que le régime hitlérien empêcherait tout essai de publier en Allemagne ces inédits. Le fait qu'en 1887 Husserl se fût fait baptiser dans l'église luthérienne et que, pendant sa longue carrière professionnelle, il eût toujours vécu à l'écart de la communauté juive, n'empêchait pas son œuvre posthume de tomber sous le coup des mesures en vigueur contre tout écrit d'auteur sémite. Quoique les nazis n'eussent pas encore interdit formellement la vente de ses livres publiés antérieurement chez Niemever à Halle a.S. et que leur consultation dans les bibliothèques allemandes restât encore possible, il était bien certain qu'en Allemagne même toute publication nouvelle d'écrits de sa main, et même toute réédition des livres déjà parus, étaient absolument exclues. Il était tout aussi certain qu'aucune institution officielle allemande et aucun chercheur qui en dépendait tant soit peu, ne pourraient songer à s'atteler à la tâche d'éditer les textes laissés par le maître.

Je savais d'ailleurs que, dès 1933, les autorités nazies avaient soumis Husserl au régime appliqué à tous les professeurs d'ascendance juive. Il fut rayé de la liste officielle des

professeurs d'Université. L'accès aux bâtiments universitaires lui fut interdit. Il lui fut notifié qu'il ne pourrait faire partie de la délégation allemande aux congrès internationaux de philosophie de Prague (1933) et de Paris (1937), et que le visa lui serait refusé s'il voulait y participer à titre personnel. J'avais appris, en outre, que de 1933 à sa mort, le maître avait vécu à Fribourg dans une solitude toujours grandissante, et que très rares étaient les amis et collègues qui avaient eu le courage de lui faire visite au cours de sa dernière maladie et d'assister à ses funérailles. Tous ces faits et mille autres démontraient avec la dernière évidence qu'il ne fallait se faire aucune illusion sur le sort que l'Allemagne officielle réserverait à tout projet d'entreprendre, en territoire allemand, la valorisation de l'héritage spirituel du philosophe défunt.

Comme je l'ai déjà dit, l'idée d'envisager éventuellement la publication d'inédits de Husserl en Belgique, m'était venue quelques jours avant mon départ de Louvain. Je m'étais demandé concrètement si une telle publication ne pourrait être entreprise dans le cadre des éditions de l'Institut supérieur de philosophie de Louvain. J'avais consulté à cet effet le promoteur de ma dissertation doctorale,

M. Joseph Dopp, ainsi qu'un de mes autres maîtres, M. Louis de Raeymaeker. Ensemble, ils soumirent ce projet à monseigneur Léon Noël, qui, comme président de l'Institut supérieur de philosophie, avait à décider en ces matières. À la suite de ces consultations, il me fut communiqué qu'une édition à l'Institut semblait en principe réalisable. Il me fut demandé ensuite de faire, à l'occasion de mon voyage, les recherches nécessaires pour réunir sur place tous les éléments du problème en question. En particulier, il faudrait que je me fasse une idée précise des dimensions et de l'importance relative de cette œuvre posthume, ainsi que de l'état d'achèvement des différentes pièces qui la constituaient. Enfin et surtout, il faudrait que je prenne des informations précises sur les dispositions des ayants droit envers un éventuel projet d'édition à Louvain, et sur le statut juridique qui, d'après les décisions de Husserl lui-même ou de ses ayants droit, régissait ce dépôt.

Ceux qui ont connu de près Léon Noël, deuxième successeur de Mercier à la présidence de l'Institut supérieur de philosophie, et ceux qui l'ont entendu comme professeur, ne seront pas surpris d'apprendre qu'il se déclara sur-le-champ favorable à ce projet et en admit, en principe, la réalisation dans le cadre des travaux de l'Institut. Pendant toute sa longue carrière, en effet, il professa avec conviction sa foi dans les principes que Mercier avait mis à la base de son institution. Comme Mercier, son successeur fut un des chefs reconnus du renouveau de la philosophie scolastique. Mais cette appartenance à l'École n'avait empêché ni l'un ni l'autre d'acquérir une connaissance approfondie des classiques de la philosophie moderne, et de suivre de près les mouvements les plus importants de la philosophie contemporaine. Toute leur attention illustrait la devise *nova et vetera* qu'à bon escient Mercier avait choisie pour son institut.

C'est dans cet esprit que Noël, qui faisait depuis 1906 le cours d'Histoire de la philosophie moderne et contemporaine à l'Institut, s'était intéressé aux Logische Untersuchungen de Husserl, parues en 1900-1901. Dès ses premiers cours, il avait attiré l'attention de ses étudiants sur l'importance de ce livre. Sous le titre "Les Frontières de la Logique", il avait publié en 1910 dans la Revue néo-scolastique de philosophie (XVII, p. 211-213) une longue étude, dans laquelle il approuvait la critique husserlienne de l'explication psychologique des lois logiques et reconnaissait la valeur des analyses

phénoménologiques contenues dans ce livre. Comme nous l'avons pu constater nous-même, la parution de cette étude de Noël n'échappa point à Husserl, d'autant plus qu'elle constitua la première publication française consacrée à sa pensée. En 1939, nous avons eu le plaisir de retrouver dans la bibliothèque personnelle du maître, le tiré à part dédicacé de cet article, qu'en 1910, Noël avait adressé à Husserl.

Vers 1913 ensuite, Noël avait suggéré à un de ses meilleurs élèves, le rédemptoriste René Kremer, d'élaborer sous sa direction une dissertation doctorale consacrée à la phénoménologie husserlienne. Par suite de la guerre, ce religieux qui mourut prématurément en 1934, ne put introduire qu'en 1919 son mémoire sur La Philosophie d'Edmund Husserl. À la suggestion de son maître, Kremer s'était proposé d'élargir cette étude, et de la présenter ensuite à l'Institut, sous forme de volume, pour l'obtention du grade de "maître agrégé". La guerre mondiale et les sentiments antiallemands que celle-ci suscita en Belgique et particulièrement à Louvain, l'amenèrent à abandonner ce projet. Profitant d'un séjour forcé dans les pays anglo-saxons, où il avait suivi son maître pendant la guerre, il y rassembla toutes les données pour son livre sur Le Néo-réalisme américain qui lui permit d'obtenir, en 1920, l'agrégation. On peut toutefois affirmer que, si en 1914 la guerre n'avait éclaté, la première thèse d'agrégation, élaborée sous la direction de Noël, aurait été consacrée vraisemblablement à la pensée de Husserl.

Devenu président de l'Institut en 1928, Noël continua, dans son enseignement de 1930 à 1940, à souligner l'importance du courant phénoménologique, qui avait pris entre les deux guerres l'ampleur que l'on sait. Si, au cours de ces années, plusieurs élèves de l'Institut ont concentré leurs recherches sur cette tendance de la pensée contemporaine, ils s'y sont décidés en grande partie sous l'influence de cet enseignement. Pour ma part, je tiens à affirmer ici que ce furent quelques remarques incisives de ce maître au sujet de la phénoménologie, qui sont à l'origine de mon intérêt personnel pour Husserl. Sous l'influence de ces remarques, je me suis mis ensuite à l'étude de sa pensée. Or, c'est grâce à cet intérêt et à cette étude que je me suis trouvé un jour dans l'engrenage qui devait mener à la fondation des Archives-Husserl à Louvain. Comme, aux moments décisifs de cette fondation en 1938-1939 et jusqu'à sa démission comme président de l'Institut, monseigneur Noël ne nous a jamais ménagé ses conseils sagaces et qu'il fut à vrai dire le plus puissant soutien moral des Archives, je ne peux passer ici sous silence le rôle très important qui lui revient dans la création et le développement des Archives-Husserl.

Arrivé à Fribourg, en août 1938, j'y appris que la femme du philosophe, madame Malvine Husserl-Steinschneider, avait survécu à son mari, et habitait toujours la maison où ce dernier venait de décéder quatre mois plus tôt. Le vide que le régime nazi avait réussi à créer autour de toute personne dite non-aryenne était si absolu, qu'il me fallut toute une série de démarches et l'aide dévouée de plusieurs de mes confrères franciscains fribourgeois pour faire cette constatation si simple en soi. Et il s'agissait de la veuve de celui qui fut de 1916 à 1933 une des plus grandes gloires de cette vieille université, et les funérailles de Husserl étaient encore toutes récentes.

Le lundi 29 août, madame Husserl me reçut à son domicile. Dans la lettre que je lui avais envoyée pour demander une entrevue, je n'avais parlé de façon explicite que de mon projet de consacrer une large étude à la doctrine husserlienne de la réduction. Tout en y annonçant, assez vaguement d'ailleurs, que

j'étais en outre porteur d'une proposition de la part de l'Institut supérieur de philosophie de Louvain, je n'avais pas mentionné que cette proposition avait trait aux inédits de son mari. Je lui signalais enfin, que j'étais un prêtre franciscain belge, et que j'étais inscrit comme étudiant à l'université de Louvain. Au point de vue philosophique, y ajoutais-je, je pouvais tout au plus me prévaloir du titre "d'étudiant avancé".

Madame Husserl occupait encore, en ce moment, la belle et spacieuse maison de la Schöneckstrasse aux abords de la ville, où Husserl avait passé les deux dernières années de sa vie. Comme son mari, elle était d'ascendance juive et née dans l'ancienne Autriche-Hongrie. Elle était parente de Moritz Steinschneider, le célèbre spécialiste des manuscrits hébraïques et de la littérature juive du Moyen Âge. Étant d'origine sémite, elle avait à subir, comme son mari, toutes les mesures antisémitiques décrétées par le régime, et elle vivait donc elle aussi depuis 1933 dans la même solitude que lui. Très attachée à ses amis et beaucoup plus éprise de relations sociales que son mari, elle ressentit plus profondément que lui cette solitude, et cela d'autant plus qu'elle décelait plus aisément la part de lâcheté humaine qui en était la cause. Mais elle maîtrisait si parfaitement cette souffrance que beaucoup de gens, même parmi les amis intimes de sa maison, la remarquaient à peine. Extérieurement au moins et jusqu'à la limite du possible, madame Husserl organisait sa vie, prenait les décisions les plus graves, menait sa lourde correspondance, rencontrait des amis de son choix, comme si le régime nazi était inexistant et sans qu'on puisse voir qu'elle en était de fait la victime. Sa force de caractère était d'ailleurs exceptionnelle et devenue proverbiale. Mais ce qui la soutenait surtout, au cours de ces années tragiques, c'était la croyance inébranlable qu'elle avait dans la valeur du message philosophique de son mari. Depuis la mort de Husserl en 1938 et jusqu'en 1945, moment où il apparut que l'héritage spirituel de Husserl était définitivement en sécurité, et que son élaboration scientifique était assurée, madame Husserl a tout subordonné au sauvetage et à la valorisation de cet héritage spirituel, et par là à la conservation de son message philosophique. C'était, croyaitelle, son strict devoir, auquel ni son âge très avancé – elle était née en 1860 – ni les menaces terribles qui pesaient sur elle, ne lui permettaient de se soustraire. C'est en premier lieu